



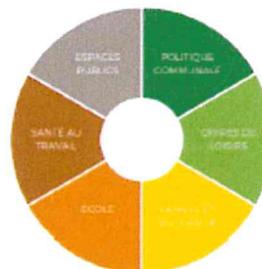
Commune en santé



Label valable de 2021 – 2024

Les 6 domaines d'action

- *Politique communale*
- *Offres de loisirs*
- *Famille et solidarité*
- *Ecole*
- *Santé au travail*
- *Espaces publics et infrastructures*



Domaine d'action 1 – Politique communale

Critère :

Mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé

Mesures réalisées :

Soutien aux sociétés locales et associations (gratuité locaux, soutien financier, etc.)
Politique en faveur de la biodiversité et la santé (Rétro-pomme, talus protégés, etc.)
Journée des citoyen(ne)s (nettoyage et entretien des aménagements communaux)

Domaine d'action 2 – Offres de loisirs

Critère :

Animations ou offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitants et habitantes ou à favoriser les liens sociaux

Mesures réalisées :

Journée récréative des aîné(e)s (sortie, balade, repas, etc.)
Allez Hop (initiation à la marche nordique)
Activités physiques à bas coût pour toutes et tous (gymnastique, yoga, pilates, etc.)
Subventions aux camps de vacances et au Passeport vacances (été, automne)

Domaine d'action 3 – Famille et solidarité

Critère :

Mesures à caractère social, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.)

Mesures réalisées :

Conférences santé et soirées thématiques (violence domestique, oiseaux, plantes, etc.)
Rencontre parents – enfants 0 à 4 ans (Boutchous)
Soutien à des manifestations favorisant la cohésion sociale (concerts, fenêtres de l'Avent, fêtes des saisons, troc et échange, etc.)
Groupe d'achat bio (promotion de la vente de produits bio et locaux)



Commune en santé



Label valable de 2021 – 2024

Domaine d'action 4 – Ecole

Critère :

Mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école, visant à renforcer les compétences des élèves ou des enseignants en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.)

Mesures réalisées :

Subventions aux camps scolaires (dans le cadre de l'ASIGE)
Coaches scolaires (sécurité pour les écoliers dans les domaines des transports)

Domaine d'action 5 – Santé au travail

Critère :

Mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein de l'administration communale ou des entreprises locales, visant à renforcer les compétences des employés ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.)

Mesures réalisées :

Défibrillateurs et premiers secours (matériel de secours et information à la population)
Journée « Municipalité et employés » (cohésion et échange)
Ergonomie au travail (modernisation des outils de travail)

Domaine d'action 6 – Espaces publics

Critère :

Mesures visant à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal

Mesures réalisées :

Place de jeux et skate parc (activités physiques et ludiques)
Sentiers pédestres (Sentier tévenol, sentiers forestiers, Arborétum – parcours pieds nus, etc.)
Canapé forestier et cabanes (canapé forestier, Les Gillardes, Cabane des cantonniers)

En vue de la relabellisation en 2024, la Municipalité vous invite d'ores et déjà à lui faire part de vos idées ou propositions dans ces six domaines d'action afin de pouvoir viser le label « Commune en santé 3 étoiles ».